



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

POLE ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

Affaire suivie par : Sandrine CORRIOL
Tél. : 04 92 30 37 76
Fax : 04 92 30 37 30
Courriel : sandrine.corriol@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le 19 janvier 2015

Le Directeur Départemental

à
Mesdames, Messieurs les tuteurs,
Mesdames, Messieurs les administrateurs
Mesdames, Messieurs les conseillers

OBJET : Formation du Réseau des tuteurs des volontaires en service civique

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine formation des futures tuteurs, tuteurs débutants et tuteurs confirmés auprès des volontaires en service civique,

le mardi 10 Février 2015
de 9h30 à 17h00
à la DDCSPP
Rue Pasteur
04000 DIGNE LES BAINS

(Ex Hôpital Charles Romieu, prendre l'ancienne montée de l'hôpital au bout du pont sur la Bléone et qui monte dans la colline. Parking derrière le bâtiment, entre l'ancienne école d'infirmière et la chapelle)

Cette journée est construite pour aider les tuteurs à accompagner les volontaires et à mieux appréhender leur rôle de référent vis à vis des partenaires et des institutions. Elle sera animée par la Ligue de l'enseignement et l'association Unicité.

Seront abordés le cadre réglementaire, le rôle et la posture du tuteur, les engagements de la structure, les échanges de pratiques sur l'accompagnement des volontaires, les procédures et les outils à mettre en œuvre dans les processus de suivi et d'évaluation.

En fonction de l'expérience des participants dans l'accompagnement, deux groupes pourront être constitués pour répondre au plus près des préoccupations de chacun.

Les tuteurs peuvent se faire accompagner d'un de leurs administrateurs le cas échéant, et en cas d'indisponibilité de leur part, cette journée reste ouverte à un représentant de la structure qui pourra faire le lien avec le tuteur mais la présence effective du tuteur désigné reste la solution la plus adaptée.

Les frais de déplacement et de repas restent à votre charge et afin de rendre cette journée plus conviviale, je vous invite à prévoir un repas tiré du sac que nous pourrions prendre en commun sur place.

Comptant sur votre participation, et en vous remerciant de votre implication auprès de la jeunesse, je vous prie d'agrée, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Départemental,
par délégation, l'inspectrice de la jeunesse et des sports

Caroline GAZELE

